

L'assemblée a été précédée à 18h30 d'une collation dans les locaux de la Chapelle des Charpentiers, ainsi que d'un culte à 19h15 durant lequel Mme Tamara Gasteiner a été installée en tant que Conseillère régionale.

1. Accueil

Après avoir apporté des explications au sujet des rangs clairsemés à la table du CR (Mme Busslinger, présidente, accidentée, Mme Lambercy retenue à la Municipalité de son village, et démission de Mme Buess), **le Président** remercie la paroisse Morges-Echichens de son accueil gustatif et culturel.

Il fait part du courrier de remerciements de Mme Anita Baumann suite au décès de son papa et lui présente également les condoléances de l'AR.

M. Jean Buttet, délégué de Morges-Echichens mais habitant St-Prex, et désirant dorénavant renoncer à son mandat a aussi écrit un courrier dans ce sens à l'Assemblée.

Le président informe de l'absence de la secrétaire pour des raisons de maladie et s'enquiert de savoir si un membre de l'Assemblée serait enclin à la remplacer au pied levé pour la prise de notes des débats. Personne ne s'annonçant, l'enregistrement fera office de témoin et rapporteur de l'assemblée.

La vice-présidente, Mme Marianne André, assurera également la prise de brèves notes.

2. Appel

Marianne André, vice-présidente, procède à l'appel.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut donc siéger.

3. Installations des membres de l'AR

Suite à la lecture d'un texte tiré des Actes des Apôtres et des promesses en lien avec la fonction de délégué au sein de l'Assemblée Régionale, auxquelles les futurs délégués adhèrent de plein gré, **le Président** procède à l'installation de Mme Denise Guidetti (Lonay-Préverenges-Vuillerens), de M. Baptiste Müller et de M. Jean-Daniel Etter (Morges-Echichens).

Puis une bénédiction est accordée aux nouveaux délégués. Chacun est accueilli avec des applaudissements.

Mme Maryline Cretegnny (St-Prex-Lussy-Vufflens) et M. François Maendly (Lonay-Préverenges-Vuillerens), excusés, seront installés lors de la prochaine assemblée, en automne.

Deux délégués sont à trouver pour compléter les rangs de l'AR (Morges-Echichens et Gimel-Longirod).

4. Adoption de l'ordre du jour

1. Accueil
2. Appel
3. Installations des membres de l'AR
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Parole à la paroisse de Morges-Echichens
6. Remerciement à Mme Nelly Hofmann
7. Adoption du PV de l'AR du 11 novembre 2015
8. Rapport annuel du CR & Rapport de la CGF, débat et approbation
9. Compte et bilan 2015 (voir documents annexés)
(les remarques sont à envoyer au président de l'AR jusqu'au 6 mars)
Introduction du Conseil Régional
Rapport de la Commission de gestion et des finances
Débat et approbation
10. Echos du Synode
11. Message d'un membre du Conseil synodal (JM Sordet)
12. Présentation de la Commission de médiation
13. Communications du CR
14. Divers et propositions individuelles
15. Prière finale par un ministre de la paroisse de Morges-Echichens

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Parole à la paroisse de Morges Echichens

M. **Jacques Henri**, délégué, présente une initiative mise en place par sa paroisse.

« Chères sœurs, chers frères, comme vous tous, le CP de Morges-Echichens est mû par deux forces formant couple. D'une part, il est confronté aux défis de la démarche « Autrement avec moins ». D'autre part, il veut saisir les opportunités offertes par le programme de législature.

Dans ce but, il a lancé une réflexion qui l'a conduit, en particulier avec l'accompagnement de M. Simon Weber, à définir trois axes prioritaires : la formation ; la convivialité ; et l'ouverture sur la cité et l'accueil

C'est sur le deuxième que j'aimerais spécialement insister. En effet, l'Evangile ne nous invite-t-il pas avant tout à instaurer et à approfondir des relations, qu'elles soient « verticales » ou « horizontales », les deux dimensions étant d'ailleurs intimement liées ?

Or la vie paroissiale ne permet pas toujours de soigner ce qui nous paraît être un facteur essentiel de développement de la communauté : une chaleur du climat relationnel dont l'objectif ne soit pas le repli sur le groupe mais une dynamique au profit de nos semblables.

Cet objectif, nous pensons y avoir travaillé, sinon l'avoir atteint, par un événement fort vécu en octobre dernier : notre camp tous âges de cinq jours à la Casa Valdese de Pietra Ligure, à environ 70 km à l'ouest de Gênes. L'« intergénérationnel », voilà l'avenir !

La préparation elle-même fut une école de collaboration et de création : choix du thème (« Juste au bord de la mer », dicté par la situation de la maison, sise directement sur le golfe de Gênes), répartition des tâches, gestion des imprévus inhérents à ce genre d'entreprise. Bonne occasion d'apprécier les compétences et l'engagement des uns et des autres. Sans compter la satisfaction de voir les inscriptions affluer : au final cinq tout petits, six pré-ados, quatre jeunes filles et une trentaine d'adultes. Le contenu biblique, en lien avec la mer, devait plaire à tous : la sortie d'Egypte avec le passage de la mer Rouge et l'odyssée de Jonas.

Le culte d'envoi, encombré des bagages de ceux qui s'apprêtaient à s'évader avait déjà un parfum de pèlerinage. Après cela, quoi de mieux pour apprendre à se connaître qu'un huis-clos dans une voiture sur 500 km ?

Sur place, toutes les activités devaient concourir à faciliter les contacts et les partages, en combinant alternativement la séparation et le mélange des âges :

- Offices de Taizé le matin avec tous les participants ;
- Ateliers bibliques avec niveau de réflexion adapté aux différentes tranches d'âge ;
- Apéro au soleil sur la terrasse avec Campari orange et vue sur les baigneurs ;
- Repas avec service complet libérant l'esprit pour l'autre et s'exprimer avec de plus en plus de liberté au fil des jours.

Chacun sait, de plus, le pouvoir du chant - sur lequel un accent particulier avait été mis - pour souder un groupe. Les après-midi libres étaient dédiés à la découverte des environs.

Avec le recul, que pouvons-nous dire du résultat de cette expérience – à part un substantiel boni ? Indiscutablement, un approfondissement des relations. Lors des rencontres, nous regardons différemment ceux avec lesquels nous avons fraternisé et le contact s'établit beaucoup plus facilement. Pour nous responsables, ce succès nous booste pour de nouvelles entreprises. A suivre ! »

Le président remercie M. Henry de sa lecture et lui présente les vœux de réussites de l'AR pour l'avenir de ce type de projet.

6. Remerciement à Mme Nelly Hofmann

Mme Nelly Hofmann, ancienne Conseillère régionale, en charge spécifiquement du Journal Bonne Nouvelle, est remerciée par **François Paccaud**.

Le travail discret, bienveillant et efficace de Nelly est salué. Il est à relever que notre Région est la seule à avoir pu profiter des compétences polygraphiques de Mme Hofmann pour la mise en page du cahier régional inséré dans Bonne Nouvelle. Elle est chaleureusement applaudie. Ce travail de graphisme a été repris par l'équipe BN. Le travail d'édition (recueillir, assembler et corriger les textes à diffuser) est effectué maintenant par Mme Laurence Schneider, à la satisfaction de tous.

7. Adoption du PV de l'AR du 11 novembre 2015

Plusieurs modifications sont demandées dans le dernier PV :

M. Müller précise, en milieu de page 5, que la Cure des Bluards se trouve à *Morges* ; que les « slides » se disent des *diapositives*, selon lui (haut de page 6) et que « les paroisses *vont* droit dans un mur » dans le 4^{ème} paragraphe de la page 10.

Mme Huber informe que « *ASPIR* » s'écrit en majuscule sans « e » en bas de page 6.

M. Meylan remplace un « un » contre un « on », 17 lignes depuis le bas de la page 9.

Mme Gilliéron a présenté sa paroisse à la place de Mme Zürcher, au début du point 2, et affirme aussi que c'est le CS, et non le CR, «...qui a connaissance du fait que... », 4^{ème} paragraphe du haut de la page 10.

Le Président veut s'assurer qu'une réflexion soit bien conduite par le CR avant le budget 2017, au sujet de la situation financière de la paroisse du Pied du Jura, comme il est écrit 8 lignes depuis le bas de la page 9.

Le Conseil Régional affirme que c'est en ordre.

Le PV ainsi modifié est accepté à l'unanimité. La secrétaire est remerciée pour son travail.

8. Rapport annuel du CR & Rapport de la CGF, débat et approbation

Chaque délégué a reçu le rapport d'activités 2015 du Conseil régional sous format papier. Il ne sera donc pas lu. Mme Busslinger, présidente du Conseil régional, y relate essentiellement les moments forts de la vie de notre Région durant l'année écoulée.

Le président passe la parole à la Commission de gestion pour la lecture de son rapport.

Mme Masson Neal, membre de la Commission donne lecture du rapport de la CGF sur la gestion régionale.

« Lors de sa séance du 1er mars 2016, la Commission de gestion et des finances, composée de : M. Michel Barbay et de Mesdames Claudine Masson Neal, Magali Roulet et Myriam Zürcher, s'est penchée sur la gestion du Conseil régional de la Région Morges-Aubonne. Nous avons disposé du rapport établi par le Conseil régional et avons pu consulter les procès verbaux des séances de ce Conseil. En plus M. Walter Allenspach, membre du Conseil régional était disponible pour répondre à nos questions. Nous le remercions de son écoute et de sa disponibilité.

Nous nous réjouissons du bon fonctionnement, non seulement financier, de nos services communautaires. Le concept développé par Présence et Solidarité, avec la diacre Anita Baumann répond manifestement à un besoin et se développe harmonieusement. Le nombre de personnes inscrites aux propositions de la formation d'adultes est réjouissant. Il reste la question de la diminution des inscrits au catéchisme, voire au culte de l'enfance. Ce problème est de niveau cantonal mais nous posons la question : que pouvons-nous faire dans notre région ?

Les deux grands événements rassembleurs : le concert à Vendredi-Saint et la célébration du jeûne fédéral ont été des moments forts de notre vie régionale. Deux occasions où nous nous sommes réunis de toute la région Morges-Aubonne pour vivre des événements qui dépassent les possibilités d'une seule paroisse. Ces événements demandent beaucoup de temps et d'énergie au Conseil régional.

Une des préoccupations du Conseil est la non-remplie de certains postes ministériels. Ceci entraîne surcharge et problèmes dans les paroisses concernées. A l'avenir, le Conseil souhaite veiller à s'occuper de ces situations au plus vite. Heureusement les perspectives sont bonnes pour une équipe ministérielle au complet dès l'été 2016.

Madame Tamara Gasteiner a heureusement rejoint le Conseil régional et la Commission de gestion la remercie de son engagement. Mais avec le départ de Mme Anne Buess, il manque toujours un membre. Le problème de l'absence d'un secrétaire a pu être, plus ou moins réglé ; un des membres prenant le P.V. directement sur son ordinateur.

Nous sommes contents de faire partie d'une région dynamique et vivante. Nous remercions le Conseil régional et tous ceux qui travaillent dans cette région pour leur engagement. »

La discussion est ouverte sur les rapports du CR et de la CGF. Elle n'est pas demandée. Le Conseil régional est chaleureusement remercié par des applaudissements pour tout le travail effectué. Le président souhaite bon vent au CR avec l'arrivée de Mme Gasteiner en ses rangs.

9. Comptes et bilan 2015

Le président informe n'avoir reçu aucune remarque ou question avant l'assemblée au sujet des comptes et du bilan de l'année 2015

Il donne donc la parole au Conseil régional pour sa présentation.

Introduction du Conseil Régional

M. Allenspach, trésorier, présente les comptes à l'aide d'un court résumé présenté avec des diapositives.

Résumé de l'exercice 2015

Désignation (CHF)	Charges	part	Produits	part	Résultat	marge
Totaux	115'543	100%	-130'158	100%	-14'615	113%
a) Région sans SC	34'424	30%	-54'828	42%	-20'404	159%
b) 112 SC FA	61'198	53%	-64'479	50%	-3'281	105%
c) 113 SC PS	19'921	17%	-10'851	8%	9'070	54%

- Recette/bénéfice + dépense/perte

La ligne a) montre la somme des chapitres 100 Région et Paroisse, 111 Chancellerie et Finances, et 114 Info et dialogue.

Les lignes b) et c) montre les totaux des Services Communautaires.

L'exercice montre donc un bénéfice de CHF 14'615, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 3'200.

Cet écart ne se trouve pas dans les salaires, les loyers ou les contributions des paroisses.

Pour expliquer ce bon résultat, le trésorier relève les points suivants : la garantie de déficit pour le projet Passion n'a pas été utilisée, le CR a moins dépensé que prévu, qu'il a bénéficié de recettes non budgétées (vente de chèques Reka par ex), et que le résultat du service communautaire Présences et solidarités a été supérieur aux prévisions.

Pour information, la collecte du culte de la Passion a été redistribuée aux paroisses.

Le CR remercie la paroisse Morges-Echichens pour les bons Caritas. Ils ont été distribués, mais l'enregistrement dans les comptes 2015 a été omis. La paroisse Lonay-Préverenges-Vuillerens est aussi remerciée pour son don de CHF 2'000, qui sera comptabilisé dans les comptes 2016.

Les détails des comptes se trouvent dans les documents en possession des délégués.

Le CR propose de reporter CHF 13'000 sur l'exercice 2016 pour être redistribué aux paroisses en difficulté de payer leur contribution cantonales 2016. Le CR décide la répartition après consultation des Présidents et Trésoriers paroissiaux. L'opération sera accomplie fin novembre 2016. Il propose également d'attribuer CHF 1'616.35 à P&S Aumônerie de la Rue.

Le président remercie le travail du trésorier et de la caissière, Mme Christine Guex (ex Mme Bettex, suite à un divorce).

Rapport de la Commission de gestion et des finances

Mme Zürcher, membre, nous fait part du rapport.

« Le 1er mars 2016, les membres de la commission de gestion et des finances, composée de : M. Michel Barbay et de Mesdames Claudine Masson Neal, Magali Roulet et Myriam Zürcher, se sont retrouvés à Morges pour analyser les comptes 2015 de la région. Nous avons, pour cela, pu compter sur les explications claires et précises du trésorier et de la caissière de la région, M. Walter Allenspach et Mme Christine Guex, qui ont répondu à toutes nos questions.

Nous ne pouvons que nous réjouir du résultat positif des comptes 2015 de CHF 14'615.- obtenu notamment grâce aux éléments suivants :

- *Le succès financier de la « Passion selon Saint Marc », un événement pour lequel nous avons mis au budget un montant de garantie de déficit de 3'000.-.*
- *Une augmentation des dons engendrés par le service communautaire Présence et solidarité, qui traduit un dynamisme réjouissant.*
- *Un budget tenu du domaine Formation et accompagnement, ceci malgré la baisse regrettable du nombre de catéchumènes.*

Nous souhaitons encore souligner la bonne maîtrise des charges de fonctionnement et préciser que le bénéfice dégagé par le camp de l'enfance découle d'un soutien du fond « Cheseaux », un fond de l'EERV en faveur de l'enfance.

Nous avons pu constater que les comptes étaient très bien tenus et que le classement des pièces comptables était fait de façon rigoureuse.

En ce qui concerne la présentation des comptes Formation et accompagnement, nous constatons, encore une fois, que le regroupement des charges et produits par paroisse n'est pas pertinent et rend la lecture difficile. Après discussion avec le trésorier et la caissière, il semble possible et même souhaitable de changer cette présentation pour passer à une présentation par type d'activité. La commission recommande donc au Conseil Régional de prévoir une adaptation de cette présentation dès l'établissement du budget 2017.

En ce qui concerne la proposition de redistribution du bénéfice, nous soutenons pleinement la proposition du Conseil régional et recommandons donc à l'assemblée régionale de l'accepter tel que présentée, ainsi que les comptes 2015, et de donner décharge au Conseil régional et à la caissière, que nous félicitons chaleureusement pour son travail.»

Débat et approbation

M. Müller pose la question du montant des inscriptions pour les différentes activités du catéchisme en regard au bénéfice (4'600.-frs) effectué dans le Service communautaire Formation et Accompagnement (cf. page 1 des commentaires des comptes 2015). Ce montant va-t-il rester là ou être réparti dans d'autres comptes ?

Mme Estoppey explique que certains parents paient plus que la somme demandée et qu'il n'y a pas de bénéfices toutes les années. Le Service fait aussi attention d'être au plus juste dans le calcul des frais.

M. Peter confirme ces faits.

M. Paccaud se réjouit que les activités régionales permettent un apport financier à la Région. C'est une somme que les paroisses n'ont pas besoin de sortir pour couvrir le fonctionnement des activités régionales. Il constate aussi avec satisfaction que les entrées dans les comptes de la Région, Services communautaires compris, sont dues pour moitié à ses propres ressources, et ne vient pas à charge des paroisses. Il n'est pas d'avis de fixer une participation aux activités le plus bas possible, ni trop haute. Il estime que c'est vraiment un avantage pour la Région si les activités catéchétiques et de formation d'adultes peuvent dégager un bénéfice, d'autant plus que, pour une part, les protestants qui y participent ne sont pas forcément tous des pratiquants réguliers des offrandes du dimanche. Cela élargit le cercle des donateurs, ce qui est une bonne chose et révèle une saine gestion.

M. Peter pense que cet argent permettrait de former des animateurs Jacks, et d'investir ainsi pour la jeunesse.

Mme Zürcher estime qu'il ne faut pas avoir honte de faire du bénéfice, car seuls les ministres sont rétribués dans ces activités.

M. Müller demande des explications au sujet du don de CHF 6'000 de la paroisse Morges-Echichens de l'année 2014 (mentionné à la page 3 des commentaires (sous Chancellerie et finances, cpte 62095), alors que nous discutons des comptes 2015 ?

M. Allenspach, trésorier, explique en effet que cette paroisse a fait un don régulier les années antérieures de CHF 6'000 à la Région, sauf en 2015. Cela explique l'écart de plus de CHF 6'000 entre les comptes 2014 et 2105 pour Chancellerie et Finances.

Pour une bonne compréhension, **le président** aimerait savoir de quel camp d'adultes il s'agit, dans le dernier paragraphe, à la page 6 des comptes Formation et Accompagnement ? Etait-ce le camp à Acey ?

M. Paccaud pense qu'il s'agit certainement de celui-ci, les sommes s'y rapportant tout-à-fait. Il n'est en effet pas possible de faire figurer les noms des camps dans ce type de comptabilité.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la discussion et met les comptes en vote. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée qui profite en même temps d'en remercier les artisans par des applaudissements.

Le Président met ensuite en discussion l'attribution du bénéfice de CHF 14'616.35, soit sa redistribution pour une part de CHF 13'000 aux paroisses en difficulté de s'acquitter de leur contribution cantonale 2016 (Le Conseil régional décide la répartition après consultation des Présidents et Trésoriers paroissiaux), et d'une autre part de CHF 1'616.35 au Service Présence et Solidarités pour l'Aumônerie de la Rue.

M. Meylan estime que c'est une sage décision que de constituer un fond pour venir en aide aux paroisses pouvant être en difficulté passagère.

M. Guilloud propose, pour des raisons esthétiques, d'arrondir la somme attribuée à l'Aumônerie de la Rue à CHF 1'700 à la place de 1'616.35.

Le Président ouvre la discussion au sujet de cette proposition, à laquelle le CR adhère tout-à-fait.

Mme Guex, caissière, (anciennement Bettex) n'est pas d'accord avec cette proposition en raison des complications d'écriture que cela engendrerait.

Le Président rétorque que cette remarque ne se justifie pas car le CR a donné son aval à la proposition de M. Guilloud

Un membre suggère donc d'attribuer CHF 12'916.35 aux paroisses en difficulté et CHF 1'700 à l'Aumônerie de la Rue.

Cette idée n'est pas approuvée par une personne qui estime que le trésorier a assez de travail et elle propose le statu quo.

Le Président demande qui est d'accord d'accepter cette dernière proposition. Seuls 4 délégués approuvent. Au vote, la proposition de répartition du Conseil Régional est acceptée à l'unanimité, sans opposition et sans abstention.

Pour conclure, **M. Restauri**, au nom du CR, et de sa Présidente, remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à la trésorerie du Conseil régional. Ses remerciements s'adressent aussi à chacun pour son investissement en temps, argent, énergie, cœur et prières. Il rappelle aussi l'importance de la lecture des comptes qui traduisent ainsi la dynamique de la vie régionale. Cela ne doit toutefois pas nous laisser aller dans le laxisme de « faire du chiffre pour clore le budget ». Il encourage aussi vivement chaque délégué à oser dire autour de lui qu'il est pris par des activités paroissiales (soupe de Carême ou culte par exemple) et qu'il aura du retard au rendez-vous fixé. Il veut nous encourager à affirmer clairement notre témoignage chrétien, tel un ami nous relatant le dernier 4'000m qu'il vient d'escalader, et ne pas en avoir peur. Il remercie encore chacun et souhaite bonne route aux uns et aux autres. M. Restauri est applaudi pour ses propos.

10. Echos du Synode

Mme Estoppey donne des **nouvelles du Synode** :

Ministère des laïcs

Les délégués au Synode ont voté l'inscription dans le règlement de la reconnaissance des ministères des laïcs.

Reconnaissance de notre Eglise envers tous les gens qui travaillent en son sein, reconnaissance de la diversité des vocations et valorisation de leurs engagements.

Gestion des ressources humaines

En 2015, les réunions du Synode étaient dans l'émotionnel après le licenciement de plusieurs pasteurs. Demande a alors été faite d'améliorer la gestion des ressources humaines, le mandat a été confié au CS. Des articles ont été ajoutés au Règlement pour améliorer la gestion, articles en partie inspirés de la loi sur le personnel de l'Etat de Vaud. Peur de quelques délégués que trop de règlement tue le règlement, donc beaucoup d'amendements et de discussions soutenues pour finir par accepter en grande partie les nouveaux articles.

Bien évidemment il est question de la création d'une commission, commission de traitement des litiges, le but est de favoriser la médiation à tout prix. Mais dans ce monde de plus en plus procédurier, est-ce que cela suffira ? Suite des discussions sur les nouveaux articles dans un Synode supplémentaire fin avril.

Nouveau journal

Les délégués ont voté le remplacement de « Bonne Nouvelle » par un nouveau mensuel romand qui s'appellera « Réformés ». Identité réformée, plutôt que régionale... Nous sommes la deuxième Eglise à voter dans ce sens après celle de Berne-Jura, mais il faut attendre le vote de Genève et de Neuchâtel.

Equipe rédactionnelle renforcée, un cahier commun romand, avec un cahier régional et un cahier paroissial. Qualité meilleure, plus de page, ce qui implique un coût à peine supérieur, ce problème a été souligné pour les paroisses qui ont des difficultés financières. Certains doutent que quelque chose de romand puisse marcher.

5 délégués ont été nommés par le Synode, il y aura aussi 5 délégués nommés par le CS, au total 10 délégués sur les 25, pour faire partie de l'Assemblée des associés de « CER Médias Réformés Sarl », nouvelle société éditrice à créer le 25 avril prochain.

Le vœu est de toucher un plus large public, et mieux affirmer les convictions des réformés.

Le **président** la remercie et ouvre la discussion (questions, remarques).

M. Delapierre aimerait connaître le mode de distribution du futur journal : sera-t-il adressé ou en tout-ménage ?

M. Sordet lui répond que rien ne sera modifié. L'adressage continuera selon le fichier des protestants inscrits, et sera élargi aux personnes qui en feront la demande.

Mme Zürcher se pose des questions quant à la rationalisation des coûts et se dit choquée par cette future publication, principalement si elle est plus onéreuse que le journal actuel.

M. Guilloud aimerait connaître la suite des pourparlers, lors du dernier Synode, au sujet du groupe « Résistance et réconciliation » récemment mis en place.

Mme Estoppey informe qu'il n'y a pas eu de discussion à ce sujet.

Mme Failletaz demande si le nouveau journal paroissial romand sera rejoint par la participation des cantons du Valais et de Fribourg.

M. Paccaud précise que ces deux cantons rencontrent des difficultés supplémentaires d'intégration au journal romand en raison d'une autonomie de leurs décisions plus importante en regard de Vaud et Genève, et de leur bilinguisme. Fribourg y réfléchit toutefois.

11. Message d'un membre du Conseil Synodal (JM Sordet)

M. Sordet se dit heureux et ému de se retrouver parmi cette assemblée au sein de laquelle il a siégé il y a plusieurs années.

Il nous fait part du message du CS. Extraits de son rapport :

« Il y a tout juste 50 ans, les assemblées paroissiales de printemps 1966 étaient l'aboutissement du **processus de fusion entre les Eglises libres et nationales** séparées depuis plus d'un siècle. Ce 15 mars à la chapelle des Terreaux, nous commémorerons cet événement; l'héritage de l'Eglise libre est très pertinent aujourd'hui pour l'Eglise que nous travaillons à construire ensemble.

L'an dernier, notre Synode a débattu du programme de législature et des défis de posture de notre Eglise dans la société. Nous avons parlé de **conversion d'Eglise**, de la nécessité de devenir une Eglise de témoignage capable d'attester de sa foi.

Pour accompagner de tels changements, nous avons proposé une méthode qui doit permettre à chaque lieu de notre Eglise de définir ses actions prioritaires. Nous avons pérennisé un pôle « recherche et développement » ; nous nous sommes assuré le soutien d'un expert en conduite du changement pour les chantiers les plus ambitieux : la catéchèse, les cultes, la migration et le développement de nouvelles formes d'Eglise. Surtout, **nous avons intensifié les contacts**

du Conseil synodal avec la base en systématisant notre présence aux installations de ministres et aux assemblées régionales, en créant des rencontres informelles des réformés dans les régions, en prenant le temps du dialogue avec les ministres par la visite de chaque colloque régional et prochainement des colloques cantonaux.

Une journée de rencontre pour les 263 diacres et pasteurs de l'EERV, avec un taux de participation de 90% a été mise sur pied. Toutes nos compétences sont à articuler pour relever ensemble les défis qui nous attendent.

Avec les coordinateurs régionaux et cantonaux et les responsables d'offices, le Conseil synodal se réjouit de **tous ces élans de collaboration**. Il est avec eux attentif aux craintes et aux défenses des acquis que cela génère.

Le choix du Synode de mettre fin au journal bonne nouvelle avec un dernier numéro à paraître en septembre 2016 pour permettre à un nouveau **journal romand « Réformés »** de paraître dès fin octobre 2016 est un signe fort qui dit aujourd'hui que notre identité réformée est plus importante que celle de nos identités régionales... *Réformé ? Et alors ?* Les 40 thèmes du petit fascicule qui doit nous aider à préparer le 500^{ème} anniversaire de la Réforme nous entraînent sur le même chemin. Celui d'une Eglise qui témoigne d'un Evangile offert à tous.

L'appel de nos Eglises à des **parrainages solidaires** est une goutte d'eau dans l'océan d'une Europe secouée par une crise migratoire sans précédent. C'est l'occasion d'un engagement personnel complémentaire à l'importante pastorale des réfugiés que nous portons sur le terrain comme dans la prière ; nous vous les recommandons. Le projet de maison de la diaconie sur lequel notre Synode sera appelé à se prononcer en juin 2016 est un autre engagement solidaire de notre Eglise.

Au nom du Conseil synodal, je tiens à vous souhaiter de belles fêtes pascales et à vous remercier, chacune, chacun, pour votre engagement au service du Christ dans notre Eglise. »

Suite à la question de **M. Burnand**, M. Sordet précise que les parrainages solidaires pour les réfugiés seront pris en charge par des milieux compétents en matière d'accueil des réfugiés et non par le CS et le Synode, qui seront, eux, partenaires de cet effort humanitaire.

Mme Baumann relève qu'une information à ce sujet aura lieu à la salle de la paroisse catholique de Morges à 19h30 le mardi 12 avril. Ce serait, selon elle, « un beau témoignage de manifester notre solidarité et notre engagement face aux problèmes de migrations actuels. »

Une Maison de la diaconie verra le jour dans l'ouest lausannois pour répondre à la question de **Mme Mariani Mean**, si le Synode le décide ainsi en juin 2016. Cet endroit accueillerait pour une durée plus ou moins longue des personnes en situation précaire ayant besoin d'un abri stable ou d'un refuge momentané.

M. Burnand aimerait connaître le positionnement du nouveau journal : sera-t-il un bulletin d'informations locales ou un journal d'opinions, de réflexions et d'échanges d'idées avec, par exemple, un courrier des lecteurs, ceci afin de nous positionner plus clairement en tant que « réformés » dans le contexte de la société actuelle ?

M. Sordet répond que ce journal sera mixte avec des pages pour les informations locales des paroisses et des pages romandes d'opinions, d'identité, de « positionnement réformé » qui sera ainsi un mixte des journaux genevois, bernois, jurassien et neuchâtelois « La Vie protestante ». Il ressemblera au journal français « Réforme », avec toutefois un peu plus d'articles de fond. Des échanges rédactionnels auront lieu quant aux réflexions et perspectives de chaque journal.

M. Paccaud demande s'il existe un projet de courrier des lecteurs ?

M. Sordet explique que tous les détails architecturaux de cette future publication ne sont pas encore totalement arrêtés.

L'Assemblée applaudit ensuite la présentation du Conseiller synodal, ce qui traduit, selon son président, sa reconnaissance, son soutien et son attachement au CS pour tout le travail de fond réalisé afin de positionner notre Eglise dans la société d'aujourd'hui. M. Durussel demande à M. Sordet de transmettre ces applaudissements au Conseil synodal.

12. Présentation de la Commission de médiation

Mme Astrid Berger nous donne ensuite un aperçu des activités et des ressources possibles de la Commission de médiation au sein de l'EERV.

La démarche a lieu en plusieurs étapes : « l'exposé » qui donne à toutes les parties un temps pour exposer les faits et la manière dont elle les a vécus (possibilité d'entendre la version du conflit de l'autre). Puis « la confrontation » qui permet d'exprimer l'intensité de la souffrance (les protagonistes vivent leurs émotions dans un cadre respectueux et trouvent un regard plus distant sur la souffrance vécue). « Elaborer des solutions » est la troisième étape qui permet de mettre en route un nouveau chemin partagé et convenu.

La construction d'une autre relation est alors possible si l'esprit de médiation est présent dans ce processus où l'équilibre des forces en présence est respecté. Chaque partie est libre de stopper la démarche si elle estime que l'esprit de médiation n'est plus présent.

Cette commission est présente depuis 2010 dans notre Eglise et constituée de trois membres formés en médiation. Elle est à disposition des membres laïcs, des ministres, des conseils paroissiaux et régionaux, et de tout autre organe en lien avec l'EERV.

C'est un service gratuit et les membres se déplacent dans les villages et les paroisses.

Les numéros de contacts sont disponibles sur le site suivant : http://eerv.ch/wp-content/uploads/sites/13/2015/01/150522_Flyer_commission_mediation_maj_web_v03.pdf

M. Paccaud précise que la discussion du Synode a souhaité renforcer les instances de dialogue et de régulation entre employés et employeurs au sein de l'Eglise vaudoise.

Le président signale l'importance de cette ressource dans notre Institution, ceci afin de prendre du bon côté et de ne pas laisser des malentendus ou des confits s'envenimer sans possibilité d'avoir de l'aide. Il adresse des vœux de réussites à cette Commission en précisant qu'elle est renouvelée en même temps que le Synode.

13. Communications du CR

Messieurs Restauri et Paccaud, membres du CR, présentent différents projets à venir pour notre Région, projets d'ouverture, de témoignage, de manière de rejoindre nos contemporains.

Extraits du rapport :

« Dans notre société qui se voudrait laïque, et dans laquelle la religion est parfois présentée comme suspecte, nous bénéficions d'un regard positif de nombreux concitoyens, et d'un soutien de nos autorités.

Des expériences nouvelles de témoignage ont lieu dans des lieux divers :

- l'ouverture des responsables du **passport vacances** à des activités autour de l'Evangile dans le cadre des vacances scolaires pour les enfants de notre région.
- La réflexion d'une petite équipe avec le soutien de l'Office Information et Communication de notre Eglise sur les modalités d'une **publicité au cinéma**.
- Le projet **Cuvée de la réforme**. Notre région a sollicité des vigneron pour créer une cuvée. Le vin ainsi réalisé permettra, dans l'année du jubilé de la Réforme, plus précisément entre avril et novembre 2017, d'organiser des rencontres, conférences, soirées récits et musique et autres animations dans les caves des vigneron.

Les paroisses de notre région, quelque peu renouvelées, réfléchissent comment témoigner aujourd'hui, afin de rejoindre nos contemporains dans leurs préoccupation avec de nouvelles manières. Des **diagnostics** de la vie paroissiale ont été faits par les Conseils dans trois paroisses : ME, SLV et LPV. Les **facteurs de croissance** d'une Eglise ont été étudiés dans l'Aubonne et à Morges Echichens. Le changement est amorcé.

Des dates à retenir :

- Le **samedi 19 mars** prochain à 17h30 au cinéma Rex à Aubonne, projection du film Dirty gold war, présenté par le pasteur Durussel (papillons) dans le cadre de la campagne PPP-ADC.
- Le **jeudi saint 24 mars**, à 20h au temple de Morges, dans le cadre du culte de jeudi saint de la paroisse, sera donnée la passion selon St Jean du compositeur contemporain Arvo Pärt.
- Le **jeudi 14 avril** à la chapelle de Trévelin à Aubonne à 19h, apéritif et conférence du pasteur Jean-Pierre Bastian, et d'une réponse du sociologue Philippe Gonzales, pour marquer les 50 ans de la fusion de l'Eglise libre avec l'Eglise nationale.
- **Samedi 23 avril à 20h à la grande Salle d'Etoy**, spectacle de l'Espace culturel des Terreaux L'Ombrelle du crocodile, avec le groupe malgache Ny Ako.
- Ce printemps, le Conseil régional effectuera la **visite d'Eglise** des paroisses du Pied du Jura et de Saint-Prex-Lussy-Vufflens, ainsi que du service communautaire Présence et Solidarité.
- Le **30 avril prochain**, notre Présidente du Conseil régional avec le Conseil invite les membres des Conseils et de l'Assemblée régionale à une demi-journée à la fois conviviale et formatrice.
- les organisateurs du Jubilé de la Réformation ont attribué le label de « Cité européenne de la Réforme » à une soixantaine de villes dont Genève, Lausanne et Neuchâtel. Le **culte télédiffusé depuis St-François, le 6 novembre 2016 à 10h00**, donne l'occasion de rappeler et de symboliser ce mode de dispersion de la Réforme au plan vaudois. Le Conseil synodal demande aux paroisses de se rassembler dans une église ou un local paroissial pour participer au culte célébré à St-François via une projection, puis de célébrer la cène. A nous de nous organiser pour nous connecter à l'Internet dans une église de la paroisse, ou dans un autre lieu. L'équipe cantonale nous aidera à le réaliser. »

Le président signale le spectacle didactique « De la fourche à la fourchette » à Morges le mercredi 13 avril à 12h30 à la chapelle des Charpentiers. Il nous sensibilisera à la production et la consommation responsables. Le spectacle est proposé par la troupe "Les Mwalimu Théâtre" issue de l'[école Lisanga](#) à Kinshasa.

M. Restauri termine en encourageant chacun à approfondir sa foi en Jésus-Christ et nous appelle à partager son Amour.

14. Divers et propositions individuelles

M. Guilloud annonce le 2^{ème} tournoi de foot de l'EERV pour le samedi 11 juin dans un lieu à définir. C'est, selon lui, une « manière conviviale de partager sa spiritualité, sa sueur et sa joie, en espérant quand même monter sur le podium une fois.. ! » Les intéressés peuvent s'annoncer auprès de lui.

Mme Masson Neal rappelle l'existence d'un groupe de migrants (uniquement des messieurs) dans l'abri PC de Préverenges. Ces personnes sont prises en charge par un groupe de bénévoles. Un concert, avec corbeilles à la sortie, est organisé dans l'aula du collège de Préverenges le jeudi 10 mars par deux musiciens professionnels (accordéon et contrebasse). Le dernier concert avait rassemblé des personnes de tous horizons qui chantaient spontanément des mélodies de leur pays dans une ambiance très bon enfant.

15. Prière finale

M. Müller invite chaque délégué à rester un moment après l'assemblée, afin de terminer la collation, puis il clôt la soirée par la prière finale avec quelques versets du Psaume 119, à partir du verset 145.

Le président remercie chacun de sa participation et annonce la prochaine assemblée pour le mercredi 9 novembre à la salle communale de Lavigny. Il est 22h30.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Durussel', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michel Durussel

La Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, reading 'C. de la Harpe'.

Christine de la Harpe